

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 7 avril 2021 – N°587

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 20 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Confinement, la Mairie reste ouverte

La mairie vous accueille aux heures d'ouverture habituelles. Les services administratifs, techniques sont maintenus. L'accueil périscolaire et le restaurant scolaire sont maintenus pour les enfants des personnels soignants et désignés comme prioritaires.

Dinan Agglomération – Services à la population

L'accueil du public est maintenu avec les préconisations sanitaires d'usage. Le public est invité à privilégier les contacts par téléphone (02.96.87.52.82) ou par mail à contact@dinan-agglomeration.fr

1. Les mesures de suspension / limitation

- Permanences strictement limitées sous forme de rendez-vous téléphoniques (le Relais Parents Assistants Maternels, le conseiller rénovation de l'habitat, les permanences des partenaires (ADIL, CAUE ...))
- Les établissements suivants sont fermés et donc sans accueil du public à compter du **mardi 6 avril** et jusqu'à nouvel ordre :

- Les écoles de musique et le Labo

- La maison de l'enfance la Ribambelle (3 mois à 4 ans) et l'ALSH (de 3 à 11 ans) fonctionnent aux horaires habituels et pendant les vacances scolaires du 12 au 23 avril pour l'accueil des enfants des personnels soignants et désignés comme prioritaires par l'Etat
L'accueil des enfants des personnels soignants et désignés comme prioritaires par l'Etat est maintenu sur Broons.

Inscriptions au 02.96.41.27.68 pour la maison de l'enfance

Inscriptions auprès de l'OISCL par mail acm.tremeur@gmail.com pour l'ALSH

2. Les mesures de maintien de l'activité

- Le réseau de bus DINAMO ! est maintenu
- La collecte des déchets ménagers et du tri sélectif est maintenue, un plan de continuité d'activité est mis en place
- La déchetterie reste ouverte au public aux horaires d'ouverture.
- Les services de l'eau et de l'assainissement restent opérationnels qu'ils soient assurés directement par Dinan Agglomération ou ses délégataires de service.
- La médiathèque de Broons est ouverte aux heures d'ouverture habituelles :

Mardi : 15h30-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h30-18h

Samedi : 9h30-12h30

Pendant les vacances scolaires du 12 au 24 avril :

Mardi : **14h**-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Vendredi : **14h**-18h

Samedi : 9h30-12h30

DONNEES COVID-19 AU 31 MARS 2021

Pour les Côtes-d'Armor, le taux d'incidence était de 209.3 (en hausse).

Pour la Bretagne, le taux d'incidence était de 199.5 (en hausse).

Le taux de positivité est de 5.5%.

Au 28 mars, 125 369 vaccinations ont été effectuées dans le département (dont 34 193 deuxièmes injections)

ÉTAT-CIVIL

Décès :

28/03/2021 :

Mme Nicole MARCHIX née LECRUBIER, 27 rue de la Barrière, 74 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

SAUR : 02.22.06.45.09
(astreinte fuite d'eau et casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h

et 14h à 17h30 et

vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi et

samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

Aire de loisirs de la Planchette – Rappel des règles de bonne conduite

La mairie souhaite rappeler certaines règles élémentaires, de bon sens et de bonne conduite, qui font l'objet d'arrêtés municipaux pour que l'aire de loisirs de la Planchette reste un espace agréable pour chacun :

Chiens : les chiens doivent être absolument tenus en laisse sur toute la zone de l'aire de la Planchette. Les propriétaires sont également tenus de ramasser les déjections de leurs animaux.

Véhicules motorisés : les motos, scooters, quads, voitures (etc.), sont interdits en-dehors des voies de circulation goudronnées.

Jeux pour enfants : les espaces de jeux sont réservés uniquement aux enfants. Des panneaux rappellent les limites d'âges adaptées à chaque jeu.

Accompagnement collégien – bénévole

La commune de Broons a mis en place un dispositif d'aide aux apprentissages et méthodologie au sein des collèges de la commune.

Les interventions se font uniquement auprès des 6èmes en fonction de leur emploi du temps.

Les séances se déroulent sur 45 min /1h avec un groupe de 6 élèves maximum.

Si vous avez du temps et que vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à envoyer un mail ou à téléphoner à : Manuela PICARD (responsable de l'accueil périscolaire) : 02 96 41 11 87 ou accueil.periscolaire@broons.fr

Offres assurance « Santé communale »

Le CCAS fait appel à une deuxième compagnie d'assurance pour son offre « Santé communale pour TOUS ». L'offre « Ma commune, ma santé » existe toujours.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 96 84 60 47 pour obtenir les coordonnées.

L'avantage supplémentaire de celle-ci est le contact direct avec les responsables de clientèle pour votre étude comparative et pour le suivi de votre dossier.

Pour connaître les avantages de l'offre, contactez les Responsables clientèle Axa Epargne et Protection:

Marie HENRY : **06 98 96 52 35** / marie.henry@axa.fr

Gilles BRETONNIERE : **06 62 64 55 67** /

gilles.bretonniere@axa.fr

L'offre est simple et accessible à tous, sans questionnaire médicale, ni limite d'âge

Projet de création d'une structure d'accueil pour séniors autonomes

Le CCAS de Broons réfléchit à un projet de construction d'habitat partagé, majoritairement pour des personnes de plus de 60 ans.

A cet effet, un questionnaire a été élaboré à destination des habitants de cette tranche d'âge afin de déterminer les besoins, les attentes, les envies.

Le questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres et par Internet ; il est également disponible à l'accueil de la mairie et du CCAS, et téléchargeable sur le site de la mairie (onglet CCAS).

Le Service National Universel (SNU)

Le SNU s'adresse à tous les jeunes nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Le SNU s'articule en 3 phases :

- 1- un séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet 2021
- 2- une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures perlées (dans l'année qui suit)
- 3- un engagement volontaire de 3 mois minimum (facultatif)

Informations et inscription : snu.gouv.fr

EMPLOI

Crit Interim

L'agence intérimaire de Dinan recherche des étudiants pour travailler pendant les vacances scolaires et des agents de production pour l'entreprise de pâtisserie industrielle sur Broons.

Contrat CDD ou CDI.

Si vous êtes intéressés, 02.96.39.57.93 ou dinan380@groupe-crit.com

ASSOCIATION

Secours Catholique

Une boutique solidaire est ouverte à Broons, au 41 rue de Brondineuf.

Vous y trouverez des vêtements bébés, jeunes enfants et jouets.

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 14h30 à 17h.

Prochaines permanences : mercredis 7 et 21 avril 2021.

Tél : **02.96.84.62.48**

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Bois de chauffage, tout venant, 190 € la corde, 4 petits coqs de Barbarie, 5 € pièce, **06.87.11.23.95.**

*2 vélos (1 femme, 1 homme), bocaux 1L, Parfait, 6 € la douzaine, **06.72.45.21.77.**

*Un grand miroir pour salle de bain avec deux lumières et une étagère, 20 €, **06.15.68.04.77.**

*Une baignoire pour bébé pliable Tigex, 10 €, un transat gris, un trotteur rose, 10 €, un siège auto Aubert qui se tourne, pour bébé de 9 à 18kg, 40 €, **07.82.62.06.36.**